
Un défi majeur : l'intégration urbaine

par Christian Bruschi

Il ne se passe pas quelques mois sans que revienne sur le devant de la scène la question de l'immigration : les frontières seraient une passoire et l'immigration clandestine prospérerait ; les jeunes issus de l'immigration porteraient à son paroxysme le désespoir dans les banlieues du mal-vivre. Rarement une question aura été aussi propice à la polémique sans qu'un débat clair, nourri de données objectives puisse s'imposer. Les propos haineux d'une certaine extrême droite deviennent le centre d'un débat favorable à des dérives qui stigmatisent des populations qui sont désormais partie intégrante de notre société.

Pourtant études sérieuses, rapports officiels n'ont pas manqué pour situer les véritables enjeux et fournir tous les éléments chiffrés permettant de dépassionner le débat. Si l'on écarte les nombreux fantasmes qui reflètent la peur de l'autre et la peur de l'avenir, on retient ces quelques raisons qui favorisent un débat faussé et malsain. Elles peuvent être ramenées à l'anachronisme permanent qui marque l'approche de l'immigration, la caractérisation factice de certains

phénomènes, le regard porté sur la nation française et la place de l'international.

Par anachronisme, il faut entendre les confusions mentales qui se produisent dans la prise en considération des diverses périodes qui se sont succédées. Dire que les migrations sont aussi vieilles que l'humanité est une banalité, mais croire que toutes les migrations se ressemblent est une erreur.

Prenons les trente dernières années. Première phase : années soixante jusqu'au début des années soixante-dix. L'immigration est une immigration de main d'œuvre dont la provenance est double. Les pays d'Europe du Sud, notamment le Portugal dont l'économie accuse un certain retard par rapport aux pays d'Europe du Nord, et les pays du Maghreb qui ont été longtemps colonisés par la France. Puis, seconde phase : l'immigration de main d'œuvre est officiellement arrêtée en 1974, mais l'immigration familiale continue, voire s'accroît, modifiant profondément les conditions d'insertion de l'immigration. Dans les années quatre-vingt, on assiste à l'arrivée d'un nombre accru de demandeurs d'asile qui traduit l'effondrement à la fois politique et économique d'une partie du Tiers-Monde. Les demandeurs d'asile sont dans leur majorité (à l'exception de ceux provenant du Sud-Est asiatique) originaires de pays non anciennement colonisés par la France. L'effondrement des régimes communistes d'Europe de l'Est a eu un effet similaire, mais surtout sensible en Allemagne.

De ces diverses phases, on peut conclure d'abord que l'immigration n'a jamais véritablement cessé, mais aussi que les politiques envisagées à leur sujet ont toujours une longueur de retard, le cadre de référence choisi pour l'immigration en cours étant celui de l'immigration précédente. Ainsi en matière de logement, on consacrait le maximum d'argent à la construction ou à la réhabilitation de foyers pour les isolés alors même que les familles s'installaient massivement dans les quartiers délabrés des centre-villes ou dans les banlieues...

Les facteurs complexes de l'asile dépassant largement l'opposition vrais demandeurs politiques/faux demandeurs économiques, ont été ignorés et on a préféré voir seulement dans la plupart des cas, une immigration économique masquée par la procédure de l'asile, d'où, avec les retards liés à ces dysfonctionnements, la situation actuelle où l'on retient principalement le critère du travail pour régulariser les demandeurs déboutés.

On pressent aujourd'hui les indices d'une quatrième phase qui pourrait caractériser l'immigration des années quatre-vingt-dix. On constate une légère augmentation de l'immigration qualifiée, un retour éventuel à une immigration tournante sans installation définitive, d'où le débat tant sur les quotas par secteur économique que sur les besoins de main d'œuvre de la France à l'horizon 2005. Mais un tel débat suppose qu'il n'y ait pas de confusion dans la caractérisation des phénomènes.

Par un abus de langage qui n'est certainement pas innocent, le terme immigration s'applique aussi bien au mouvement consistant pour des individus à partir d'un pays pour rejoindre un autre pays, qu'à la population résultant de ce mouvement. Cette population reste en quelque sorte définie par ce mouvement alors même qu'elle se trouve dans la société française depuis un certain temps. D'où des confusions, des caractérisations factices, des dérapages. Prenons l'exemple des banlieues, combien de temps faudra-t-il pour que l'image de banlieues à forte densité d'immigrés (nuits d'enfer des Minguettes en juin 81, les banlieues de l'Islam, les quartiers nord de Marseille, etc) s'efface devant le vrai problème posé à toutes les grandes agglomérations d'aujourd'hui : intégrer à la ville les quartiers périphériques qui ont longtemps été délaissés. En mettant excessivement l'accent sur l'immigration, sur les immigrés, même quand il s'agissait d'enfants d'immigrés nés en France, en croyant gommer les difficultés rencontrées par ce mot magique d'immigration, qui voulait dire que quelque part le problème posé était extérieur à la société française puisqu'il avait une origine étrangère, on a occulté des défis majeurs lancés aux sociétés contemporaines : l'intégration urbaine. La création en 1988 de la délégation interministérielle à la ville (D.I.V.), puis la création d'un ministère de la ville manifestent clairement sur ce point une prise de conscience. La même démarche pourrait s'appliquer à l'école ; la fixation sur les enfants d'immigrés n'a-t-elle pas occulté les défis rencontrés par l'école qui n'arrive pas à rétablir l'égalité des chances dans une société marquée par les inégalités. A catégories socio-professionnelles égales, l'échec scolaire frappe pareillement les élèves, que leurs parents aient immigré en France ou non.

En définitive, l'intégration, c'est d'abord un regard porté sur

l'ensemble qui intègre, c'est à dire sur la société française, et au-delà, sur la nation française. Il est intéressant de remarquer que le premier théoricien à avoir eu recours à l'image mathématique de l'entier, et donc de l'intégration, est Jean-Jacques Rousseau dont toute la réflexion porte sur l'unité du corps social obtenu par sa transmutation en corps politique. La société française connaît une période de changements intenses et rapides : disparition presque complète du monde rural, étiolement du sentiment d'appartenance au monde du travail, révolution médiatique modifiant la portée des rapports de proximité et la ligne de partage entre l'espace privé et l'espace public. L'extrême droite a su habilement utiliser le malaise résultant de ces changements. La société française s'est longtemps transcendée dans son rapport original à l'universel, elle s'identifiait aux principes proclamés en 1789 tout en étant une grande puissance. Elle ne se perçoit pas pour autant comme résultant — pour partie, du moins — d'apports migratoires, à la différence de la société américaine. C'est en ce sens que la nation française, tout en refusant l'existence de communautés en son sein, assimilait les immigrés car ces derniers n'adhéraient pas à un terroir mais à une entité dont les référents dépassaient largement les limites de l'hexagone. Aujourd'hui, les évolutions induites par l'intégration européenne, les difficultés rencontrées par la France pour se maintenir au rang d'une puissance mondiale, obligent à porter un regard plus introverti sur la nation française et à donner un caractère plus concret à sa part d'universel qui doit prendre en compte la présence en France de populations issues de l'immigration. Ces populations constituent un enrichissement et une ouverture sur le monde permettant justement d'échapper à une crispation hexagonale et à un repli sur l'Europe. La France a tout intérêt à s'accepter comme pays d'immigration tout en maintenant des valeurs communes républicaines qui permettent à la société française de rester homogène. C'est sans doute à ces conditions que la nation française perdurera sans fractures majeures.

Mais l'immigration n'interroge pas seulement la nation, elle interroge aussi l'international. En une quinzaine d'années, elle a fortement contribué à réévaluer la place des individus dans les rapports interétatiques. La politique française a longtemps misé sur les relations bilatérales avec les pays d'immigration pour maîtriser les phénomènes migratoires et même déterminer le statut des immigrés : conventions franco-algériennes, projet d'accord pour réduire la population immigrée

à la fin du septennat de Valéry Giscard d'Estaing... L'échec de cette politique, l'augmentation du nombre de demandeurs d'asile qui, par définition, échappent à la souveraineté de l'Etat dont ils sont les ressortissants, la volonté des immigrés de ne pas être une monnaie d'échange dans les rapports entre Etats, le développement des droits fondamentaux attachés aux individus et ne dépendant pas de la protection que leur doit leur Etat, autant d'éléments qui révèlent que le champ international se complexifie et ne se réduit plus aux rapports interétatiques.

L'immigration dérange, elle reste un défi à la routine mentale, elle oblige inévitablement à réfléchir sur les cadres dans lesquels on voudrait la faire entrer et elle est, de la sorte, un facteur de changement non négligeable.

Christian Bruschi est professeur à l'Université de Lyon III